

Le 20/02/2026 - Communiqué mail - Auteur : Ville de Saint-Nazaire | Temps de lecture : +/- 45 secondes

Le Maire David Samzun condamne fermement les dégradations visant deux permanences politiques à Saint-Nazaire

À la suite des dégradations survenues cette nuit visant les locaux de M. Mathias Tavel, député de la huitième circonscription, et de Mme Violaine Lucas, candidate aux élections municipales, le Maire de Saint-Nazaire s'exprime.

« Cette nuit, les locaux de M. Mathias Tavel, député de la huitième circonscription, et de Mme Violaine Lucas, candidate aux élections municipales, ont été dégradés. Je condamne bien entendu fermement les dégradations subies par ces deux permanences politiques et électorales. La démocratie est un bien précieux. La violence, quelle que soit sa forme, à l'égard des personnes et des biens, n'a pas lieu d'être dans le débat public.

Je l'ai rappelé en décembre dernier, lorsque l'arbre installé dans le Jardin des Plantes à l'occasion des 120 ans de la loi sur la Laïcité a été déplanté. Je l'ai souligné lors du dernier Conseil municipal le 13 février en rappelant les liens systématiques entre la brutalisation du débat public et la progression de la violence physique dans les rapports sociaux et politiques. Saint-Nazaire est une ville hospitalière. Ici, le débat est franc, souvent engagé, parfois vif. Mais il ne se règle ni par l'intimidation, ni par la menace, ni par la dégradation.

La violence en politique, quelle qu'en soit l'origine, n'est jamais une réponse. Elle abîme l'État de droit et menace ce qui nous tient ensemble. »

David Samzun, Maire de Saint-Nazaire

VOS CONTACTS

Ville de Saint-Nazaire

Service presse

presse@saintnazaire.fr

